



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} août 2014

Nombre des membres
afférents au conseil
municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux
délibérations : 8

L'an deux mil quatorze, le 1^{er} du mois d'août à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.

Présents : Mmes Laurence MONTALAIS, Hélène HOURLIER et Noëlle DOMENECH. MM. Dominique POMMAT, Jacques MONNET, Mathieu CARIN, Alexandre PASCAL-GIROUD, Jean-François POITOU.

Absents excusés : MM. Aurélien DELBOULLE et Hervé MARAIS. Mme Florence CAILLET.

M. Alexandre PASCAL-GIROUD a été nommé secrétaire de séance.

1. Approbation de la modification n°1 du PLU.

La modification n°1 du PLU a été approuvée à l'unanimité. Le dossier est à la disposition du public en mairie.

2. Recrutement d'un agent polyvalent : services scolaires, périscolaires et vie communale.

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à l'école communale de LA THUILE pour la rentrée de septembre (3 heures d'activités périscolaires le vendredi après-midi). Afin d'assurer ce nouveau service, la commune va procéder au recrutement d'un agent. Dans le but d'optimiser ce nouveau poste, cet agent assistera ponctuellement l'enseignante et participera à des actions communales comme l'animation du site internet municipal ou l'élaboration d'un livre sur l'histoire de la commune. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'ouvrir un poste d'agent polyvalent et de lancer une procédure de recrutement.

3. Recrutement d'un gestionnaire privé pour le gîte communal.

Afin d'améliorer la rentabilité de cet équipement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un gérant dans le cadre d'une commercialisation partagée avec Gîtes de France Savoie. Ce Gérant se rémunérera, au même niveau que Gîte de France (15%). Son rôle : répondre aux mails et au téléphone, contrats, accueil des clients, état des lieux, disponibilité, ménage (cette option pourra être sous-traitée mais sous sa responsabilité).

4. Questions diverses.

Demande de subvention au titre du géosite : l'appel à candidature de la commune (CM du 23 mai) a été retenu. Une étude d'inventaire de notre patrimoine géologique sera conduite en 2014. Exemples d'actions possibles : monographies scientifiques, cartes et itinéraires, photos, panneaux, mobilier. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer une demande de subvention auprès du Parc des Bauges.

Concours des maisons et villages fleuris : visite sur la commune le 21 août. Récompense lors du salon "habitat et jardin" en septembre. Référent : Alexandre PASCAL-GIROUD.

Sécurisation des voiries : la première estimation pour l'ensemble de la commune est de 33800€. Les aménagements seront probablement effectués par tranche. Alexandre PASCAL-GIROUD s'occupe de mettre les entreprises en concurrence et les secteurs de travaux seront priorisés.

Convention potagère : un projet de convention de location de parcelles communales à usage de potager est présenté par Noëlle DOMENECH. Quelques points sont ajustés et la convention est globalement approuvée.

Exploitation forestière de la parcelle 7 route du Lindar : la convention vient d'être signée. L'artisan en charge des coupes à câble a cessé son activité en laissant une coupe non faite. Cette seule exploitation ne serait pas rentable, c'est pourquoi il faut impérativement la conjuguer avec d'autres coupes à câble pour qu'elle soit exploitée : soit 2 nouvelles coupes sur la commune soit sur celle de Puygros. Référent : Mathieu CARIN.

Conteneurs grand volume : Mathieu CARIN a mis 4 entrepreneurs en concurrence pour une réalisation des travaux avant l'hiver.

Temps Activités Périscolaire : Laurence MONTALAIS se félicite que les parents d'élèves de LA THUILE qui ont respecté leurs engagements en inscrivant leurs enfants auprès du SICSAL pour les services périscolaires du mercredi. Les enfants auront désormais classe le mercredi matin mais la commune n'assure pas de service de garderie pour le mercredi après-midi. Les élèves auront donc la possibilité soit, de quitter l'école à la fin de la classe, soit de rentrer chez eux après un repas pris à la cantine de LA THUILE, soit de descendre au centre de loisirs de Barby en bus pour déjeuner et participer aux activités jusqu'en fin de journée.

Travaux : Jacques MONNET brosse le bilan du mois. Réparation d'une fuite sur le toit de l'église (absence de faitière qui a provoqué le pourrissement du bois de charpente et remplacement d'ardoises cassées) ; réparation du système de sonnerie des cloches déréglé suite à l'inversement d'un branchement des phases par EDF ; réparation du mur de soutènement, route du Mollaret (de La Scie au Chef-Lieu) par le Conseil Général ; nettoyage de l'ensemble des grilles et du réseau des eaux pluviales par Chambéry Métropole ; réparation et entretien du véhicule communal ; curage des cunettes commandée pour la rentrée ; un problème récurrent de disjoncteur à la salle polyvalente a été maîtrisé ; des grilles sur les pluviales en traversées de route vont être réalisées sur différents secteurs (Morion, Chef-Lieu, Entrenant...) afin de maîtriser les écoulements anarchiques.

Vie de la commune : Jean-François POITOU annonce le lancement du recensement des artisans de la commune et plus généralement du plateau. Il se réjouit de l'arrivée de 4 nouvelles familles sur la commune et souligne l'ensemble des actions réalisées pour favoriser ces arrivées (mise en relation des vendeurs et des acquéreurs, gros travail fait en collaboration avec l'OPAC...).

5. Intervention du public :

- Un habitant d'Entrenant demande qu'une solution soit trouvée pour enrayer un problème de pluviales (absence de grille) qui dure depuis plusieurs années dans ce village. Jacques MONNET se charge de cette demande et plus généralement dans le cadre du dossier "eaux pluviales" précédemment évoqué. Ce même habitant demande qu'un problème de transformateur EDF, qui date également de plusieurs années, soit solutionné. Les élus se renseignent sur ce dossier qu'ils ne connaissent pas.

- Le président de la nouvelle association "LA THUILE en Fête" remercie le Conseil Municipal pour sa présence en masse et sa participation active lors de la première manifestation "une toile sous les étoiles". La subvention communale de 400€ qui a permis le lancement des actions a été très appréciée et le Président précise que cette somme suffira à l'association pour être désormais autonome.

Monsieur le Maire retourne ces remerciements à l'association en rappelant que la première attente exprimée par la population de LA THUILE est de retrouver une vie association active !!

*Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie.
Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984.*

Fait en Mairie le 18 aout 2014.

**Le Maire
Dominique POMMAT**

